

- en exercice : 82
- présents titulaires : 71
- présents suppléants : 2
- procurations: 2
- abstention : 0
- suffrages exprimés : 75

DÉLIBÉRATION n° 2017/65

L'an deux mille dix-sept et le 30 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZHAN, légalement convoqué le 23 mars 2017, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, , Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Maurice LOUDET, Jean Louis FOGGIATO, Philippe SOLAZ, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Henri FORGUES, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Pascal LACHAUD, Monique KATZ, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Catherine CORREGE, Eric DOUTRIAUX, Jean-Marie DUTHU, Loïg LE RUN, Gilbert FOURCADE, Bernard PRIEUR, Alain DUCASSE, Jean BRILLOUET, Jacques LAUREYS, Céline CASSAGNEAU, Maurice CABARROU, Olivier CLEMENT-BOLLEE, André QUINON, Elisabeth DUCUING, Jean-Pierre BAZERQUE, Nathalie SALCUNI, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Alain DASSAIN, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Jean-Marie DA BENTA, Stéphanie LAGLEIZE, Pierre DUMAINE, Nicole MARQUIE, Emmanuelle URVOY, Isabelle ORTE, Pascal AUDIC, Jean-Pierre CABOS, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Philippe LACOSTE, Dominique DEMIMUID, Jean-Louis VIAU, Michel SICARD, Suzanne SIMOIS, André DUPOUTS, Joëlle VIGNEAUX, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Joël DEVAUD, Elisa PANOFRE, Guy RAYNAL, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET, André RECURT, Joëlle ABADIE et François DABEZIES.

Présents suppléants : Pierre DUCAY (remplace Elie FOURCADE), Véronique MAZOUÉ (remplace Claude GAYE)

Titulaires ayant donné procuration : Madeleine SERIS à Bernard PLANO, Gérard SABATHIE à Dominique DEMIMUID

Absents : Daniel LERBEY, Patrick DARRE, Jean-Pierre DUTHU, Jean-Manuel CAMACHO, Zoulikha CHEBBAH, Didier FAVARO, Stéphanie VIELCAZALS

Objet : Election des délégués aux commissions thématiques et à la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Président rappelle que, lors du conseil communautaire du 3 mars, une démarche de travail a été adoptée concernant la composition des commissions thématiques.

A ce titre, un appel à candidature a été lancé auprès de tous les conseillers communautaires afin que chacun se positionne avec un ordre de préférence de 1 à 10 pour leur participation aux commissions de travail.

Il est rappelé que les commissions sont limitées à 12 membres issus du conseil communautaire, hors président de la communauté de communes qui est membre de droit de chaque commission comme le prévoit la loi.

Les autres critères adoptés sont :

- Chacune des commissions doit intégrer le ou les vice-présidents ayant reçu délégation dans les domaines qui seront traités par la commission,

- Pour favoriser une expression pluraliste et active, chaque membre du conseil peut siéger dans au maximum deux commissions, et dans des cas exceptionnels et dérogatoires, dans trois commissions,

- Pour tenir compte de la diversité du territoire et s'inscrire en prolongement de la fusion, la répartition des commissions se fera sur les bases suivantes :

- 4 membres issus de l'ex CCB,
- 4 membres issus de l'ex CCNB,
- 4 membres issus de l'ex CCPLB.

Après analyse du retour des questionnaires, Monsieur le Président présente des propositions issues de la concertation engagée.

Il propose de désigner des délégués à chacune des commissions thématiques (hors Président).

- la commission finances

Henri FORGUES
Joëlle ABADIE
Roger LACOME
Bruno FOURCADE
Maurice LOUDET
Francis ESCUDE
Christiane ROTGE
Céline CASSAGNEAU
Gisèle ROUILLON
Alain PIASER
Nathalie SALCUNI
François DABEZIES (VP)

- la commission environnement

Hervé CARRERE
Rose Marie COLOMES
Charles RODRIGUES
Suzanne SIMOIS
Jean-Pierre DUTHU
Michel SICARD (VP)
Monique KATZ
Jean Pierre BAZERQUE
Stéphanie LAGLEIZE
Zoulikha CHEBBAH
Jean-Marc DUPOUY
Jean-Manuel CAMACHO

- la commission développement économique

Bernard PRIEUR
André DUPOUTS
Patrick DARRE
Loïg LE RUN
Albert BEGUE
Philippe SOLAZ
Céline CASSAGNEAU
Pascal LACHAUD
Jean-Claude CLARENS
Pierre DUMAINE
Alain MAILLE
Alain PIASER (VP)

- la commission infrastructures de services et exploitations associées

Roger LACOME
Michel PUECH
Rose Marie COLOMES
Gilbert FOURCADE
Albert BEGUE
Jean Louis FOGGIATO
Catherine CORREGE
Jean Paul LARAN
André QUINON
Joël DEVAUD
Jacques LAUREYS
François DABEZIES (VP)

- la commission action sociale

Régine SARRAT
Suzanne SIMOIS (VP)
Jean-Paul COMPAGNET
Joëlle ABADIE
Jean Louis FOGGIATO
Monique KATZ
Christiane ROTGE
Valérie DUPLAN
Françoise PIQUE
Jean Marie DA BENTA
Nicole MARQUIE
Elisa PANOFRE

- la commission aménagement du territoire

Eric DOUTRIAUX
Jean Marie VIGNES
Loïg LE RUN
Elie FOURCADE
Fabienne ROYO
Olivier CLEMENT BOLLEE
Céline CASSAGNEAU
Catherine CORREGE (VP)
Alain DASSAIN
Pierre DUMAINE
Pascal AUDIC
Laurent LAGES (VP)

- la commission tourisme

André DUPOUTS
Henri FORGUES
Gilbert FOURCADE
Daniel LERBEY
Maurice LOUDET
Elisabeth DUCUING (VP)
Fabienne ROYO (VP)
Jean Marie DUTHU
Jean BRILLOUET
Isabelle ORTE
Alain DASSAIN
Dominique DEMIMUID

- la commission services aux communes

Charles RODRIGUES
Régine SARRAT
Jean Paul COMPAGNET (VP)
Maurice CABARROU
Jean Paul LARAN
Elisabeth DUCUING
Joëlle VIGNEAUX
Valérie DUPLAN
Joël DEVAUD
Guy RAYNAL
André RECURT
Jean Claude CLARENS

- la commission affaires agricoles et valorisation des produits locaux

Jean Marie VIGNES
Bernard PRIEUR
Bruno FOURCADE
Jean Marc BEGUE
Pascal LACHAUD
Jean Marie DUTHU
Joëlle VIGNEAUX
Valérie DUPLAN
Stéphanie NOGUES
Emmanuelle URVOY
Claude GAYE
Monique MARTIN (VP)

- la commission développement durable et énergétique

Hervé CARRERE
Michel PUECH
Eric DOUTRIAUX
Jean Marc BEGUE
Michel SICARD
Olivier CLEMENT BOLLEE
Monique KATZ
Philippe SOLAZ
Jean Pierre CABOS
Didier FAVARO
Madeleine SERIS
Alain DUCASSE (VP)

- La commission d'appel d'offres

Titulaires	Suppléants
Patrick DARRE	Jean Louis VIAU
Albert BEGUE	Francis ESCUDE
Pascal LACHAUD	Jean Marie DUTHU
Jean Claude JACOMET	Gérard SABATHIE
Aimé COURTADE	Philippe LACOSTE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu le CGCT et notamment les articles L2121-22, L5211-1 et L5211-40-1,
Vu les résultats du scrutin,

DECIDE

- de proclamer les conseillers communautaires élus membres des commissions, tel que présenté précédemment.

Pour copie conforme,
Le Président

Affichée le 14 AVR. 2017

